

Introduction

Les problèmes de logement ont toujours existé, et à toutes les époques. Mais les mutations du monde moderne et l'accélération de l'histoire provoquent désormais une crise du logement à laquelle sont confrontés à la fois les pouvoirs publics et les personnes privées. Caractéristique de la complexité du monde moderne, la crise du logement a des causes à la fois économiques, migratoires et politiques qui interagissent les une sur les autres et qui la rendent difficile, sinon impossible à maîtriser.

Dès lors seule une approche pluridisciplinaire faisant intervenir à la fois des urbanistes, des sociologues, des économistes, des juristes et des politiques permet d'en avoir une vision globale et d'envisager des remèdes efficaces.

Ces remèdes doivent eux aussi être diversifiés et utilisés de manière complémentaire. L'ambition du présent colloque, organisé dans le cadre de l'Université de Paris Est Créteil, est de tenter pour la première fois un éclairage pluridisciplinaire de la question en mettant en lumière, loin des visions faciles et démagogiques, les liens d'interdépendance qui sous-tendent ce phénomène complexe.

Y seront débattus, loin de tout esprit partisan, les éléments de solution qu'ils soient d'ordre politique, urbanistique, fiscal ou encore juridique.

PROGRAMME

9h00 : Accueil des participants par S. Bonafous, Présidente de l'Université de Paris Est-Créteil.
Allocution de J.J. Israel, Doyen de la Faculté de droit.

MATINÉE :

sous la Présidence d'Olivier Tournafond, Professeur de droit,
directeur du Master 1 & 2 de droit de la construction à l'Université de Paris Est-Créteil

Introduction historique :

9h30 : M. Coudroy de Lille (Histoire) : La crise du logement à travers les âges

Première partie : Le diagnostic

10h : M. J.C. Driant (Institut d'Urbanisme de Paris)

La situation en 2010 - Crise du logement et crise de l'immobilier

Deuxième partie : Les causes

10h30 : Mme I. Maleyre (Economie) : Les causes économiques de la crise du logement

11h : M. Gourevitch (Département Communication publique & politique):

Les causes socio-politiques de la crise du logement

Troisième partie : Les réponses

11h30 : Mme J. Dubois-Maury (Institut d'Urbanisme de Paris)

Les réponses politiques et urbanistiques et leurs difficultés

12h00 : M. P. Cain (Faculté de droit)

Les réponses juridiques et leurs limites

(Droit au logement opposable ; avantages fiscaux liés à l'investissement locatif ;
contrats d'accession à la propriété, etc...)

12 H 30 : Déjeuner

APRES-MIDI :

Débat et synthèse sous la Présidence de Daniel Tomasin

14 H 00 : Table Ronde :

D.Tomasin, Professeur de droit à Toulouse modérateur

P. Cain, Maître de conférence associé, faculté de droit Paris Est

E. Pinte, Député des Yvelines

Ch. Robert, Délégué Général Adjoint de la Fondation « Abbé Pierre »

L. Catala Maire de Créteil (à confirmer)

R. Noguellou, Professeur de droit à l'Université de Paris Est

B. Tournafond, présidente Ykonne

15 H 30 : **Débat avec la salle**

16 H 00 : **Rapport de synthèse :** Par Daniel Tomasin

16 H 30 : **Clôture des travaux**

17 H 00 : **Cocktail dans les locaux de la Faculté de droit**

UNIVERSITE
PARIS EST-CRETEIL
MASTER DROIT
DE LA CONSTRUCTION



Le Master Droit de la construction et urbanisme de l'Université de Paris Est-Créteil est une formation spécialisée qui se déroule sur deux ans (quatrième année de droit, master I et cinquième année de droit, master II).

Ce diplôme a pour objectif de former des juristes de haut niveau dans le secteur de l'immobilier : promotion immobilière, construction, assurance-construction, maîtrise d'ouvrage publique et privée, gestion des actifs immobiliers, rénovations, ...

Les étudiants suivent en M1 les enseignements fondamentaux et en M2 un ensemble de cours très spécialisés qui ne se sont que très rarement enseignés dans les autres établissements.

L'équipe pédagogique est constituée d'une part de Professeurs et Maîtres de conférence de droit public et de droit privé spécialisés dans les disciplines concernées, et d'autre part de praticiens particulièrement connus pour leur expertise et leur expérience en la matière.

Une association regroupe désormais les anciens élèves de cette formation auxquels viennent s'adjoindre les anciens diplômés de l'ex DESS de droit de la construction d'où est sorti en 2005 l'actuel Master.

COUPON DE RESERVATION A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

SOIT SUR NOTRE SITE : WWW.UNIVERSITEDUPATRIMOINE.EU



OU RENVOYEZ LE COUPON CI DESSOUS :



Bulletin d'inscription au colloque « La crise du logement »

Madame/Monsieur _____

Société _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Téléphone _____

Conception : Olivier Blachère - o.blachere@gmail.com

Tarif normal

65€ (colloque seul) - 110€ (colloque + déjeuner)

Tarif étudiant :

Gratuit (colloque seul) - 45€ (colloque + déjeuner)

Par chèque bancaire à l'ordre de : Ykonne

ou par carte bancaire sur le site :

www.universitedupatrimoine.eu

Merci de renvoyer le coupon dûment rempli accompagné de votre règlement avant le 25 septembre 2010 par courrier à

UNIVERSITE DU PATRIMOINE

11 Quai de la Feuilleraie - 77 590 Bois le roi

Tél : 01 64 39 31 08 ou contact@universitedupatrimoine.eu



Lieu d'échanges, de réflexion et de formation

Université du Patrimoine est le département « Recherche & Réflexion » de la société Ykonne.
Il organise régulièrement des rencontres entre experts, professionnels et chercheurs.

Université du Patrimoine aborde les sujets par une approche globale qui permet de traiter tous les aspects juridiques, économiques, sociaux et pratiques au-delà des clivages idéologiques ou politiques. Pour plus d'informations :

www.universitedupatrimoine.eu

Tél. : 01 64 39 31 08 / Fax : 01 64 10 00 43 / Courriel : contact@ykonne.fr

Colloque du vendredi 1er octobre 2010, de 9h30 à 18h30

*A la Faculté de droit de l'Université de Paris Est-Créteil
83/85, avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil
Accès : Métro ligne 8, station « Créteil Echat »*

Plan d'accès :



UNIVERSITE
PARIS EST-CRETEIL
MASTER DROIT
DE LA CONSTRUCTION



INSTITUT D'URBANISME
PARIS EST-CRETEIL

MASTER
INGENIERIE IMMOBILIERE
PARIS EST-CRETEIL

OBLIGATIONS
BIENS
MARCHES



Le master I & II droit de la construction de l'Université de Paris Est-Créteil
vous convie à un Colloque

LE VENDREDI 1ER OCTOBRE 2010, DE 9H30 À 18H30

*A la Faculté de droit de l'Université de Paris Est-Créteil
83/85, avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil
Accès : Métro ligne 8, station « Créteil Echat »*

COLLOQUE Pluridisciplinaire Sur le Thème de

« LA CRISE DU LOGEMENT »

Sous la présidence de :

Daniel Tomasin, Professeur de droit à l'Université de Toulouse
et **Olivier Tournafond**, Professeur de droit,
Directeur du Master I & II de droit de la construction
de l'Université de Paris Est-Créteil

Organisé par :



Retrouvez toutes les informations sur ce colloque sur
www.universitedupatrimoine.eu